

## **Redevance : le SMICTOM VALCOBREIZH assouplit ses conditions**

**Le SMICTOM VALCOBREIZH fait tout son nécessaire pour s'adapter au mieux en cette période de risque sanitaire.**

En cette période de risque sanitaire, le SMICTOM VALCOBREIZH continue d'assurer sa mission de salubrité publique. Une légère modification des horaires de collecte peut intervenir. Les habitants sont invités à sortir leur bac la veille au soir. Pour vous tenir informés en temps réel, n'hésitez pas à consulter la page Facebook : Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage - Smictom Ille et Rance / Forêts.

Comme chaque année à cette période, la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM), préparée avant la période de confinement débutée le 17 mars, est transmise aux habitants du territoire. Les particuliers d'une partie des communes de Liffré-Cormier Communauté, du Val d'Ille-Aubigné et de Couesnon Marches de Bretagne\* vont la recevoir prochainement dans leur boîte aux lettres.

Si, dans le courrier transmis la date butoir de paiement est fixée au 24 avril, le SMICTOM VALCOBREIZH, en raison de la période actuelle, tolérera quelques semaines de retard sans appliquer de pénalité.

### **Des difficultés pour payer la redevance ? Les démarches**

Les particuliers qui rencontreraient des difficultés liées à la crise sanitaire pour payer leur redevance ont la possibilité de s'adresser aux services du SMICTOM afin d'expliquer leur situation :

- soit par courriel, de préférence, à l'adresse suivante : [contact@valcobreizh.fr](mailto:contact@valcobreizh.fr)
- soit par courrier au 1, La Lande - 35190 Tinténiac
- soit par téléphone de 8h30 à 12h30 au n° suivant : 02 99 68 03 15.

*\* Liste des communes concernées :*

*Andouillé-Neuville, Aubigné, Chasné-sur-Illet, Dourdain, Ercé-près-Liffré, Gahard, La Bouëxière, Liffré, Livré-sur-Changeon, Melesse, Monteil-le-Gast, Mouazé, Romazy, Saint-Aubin-d'Aubigné, Saint-Germain-sur-Ille, Saint-Médard-sur-Ille et Vieux-Vy-sur-Couesnon.*